Casdar AgneauxBio

Développement concerté et durable de la production d'agneaux bio

Cas concret n°7

Viande

Adapter son système à un mode de commercialisation en vente directe

- **Dans les Hautes-Alpes**
- **86ha de SAU dont 15ha de céréales autoconsommées**
- **4 UMO – 1100 brebis Mérinos d'Arles – Agneau en agriculture biologique**
- **100% production commercialisée en circuit court.**

Rédaction : Dorian MEIZEL et Elodie LAGIER (Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes)

Avec le soutien financier de

Et les partenaires suivants : *Chambres d'Agricultures 46, 03, 26, 05 et CRA Limousin, INRA de Clermont-Theix, INRA Montpellier, Bio Centre, BLE-CIVAM du Pays Basque, AgroBio Poitou-Charentes, CAB Pays de la Loire, CGA Lorraine, FNAB, Commission BIO Interbev, MRE*

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile	**86 ha**	Surface Fourragère Principale	83 %	Surface Non Fourragère	17 %
Surface pastorale	**8 ha**				

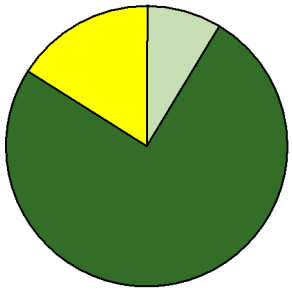

	Surface (ha)	%
Surface pastorale individuelle	8.0	9
Surface en herbe	71.0	76
Grandes cultures	15.0	16

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé	**1.21 UGB / ha SFP**			**Cultures Fourragères (CF)/ SFP**			**0 %**
Part des prairies permanentes / SH	63 %			Prairie temporaire implantée dans l'année			ha
Indice de pastoralisme	49 %						
Fumure minérale (/ha herbe)	0 N	0 P2O5	0 K2O	Fumure minérale (/ha CF)	0 N	0 P2O5	0 K2O

Utilisation des surfaces fourragères

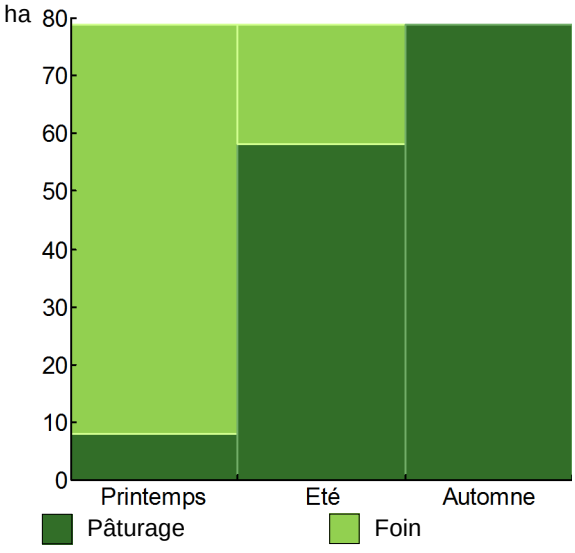

Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Surface en herbe					
Foin + Pâturage	50.0				
Foin + Foin + Pâturage	21.0				
Parcours					
Pâturage	8.0				

Fourrages conservés utilisés	**227**	**kg MS/Brebi**
dont variation de stock	0	kg MS/Brebis
Autonomie des fourrages conservés	100	%

Fourrages conservés utilisés

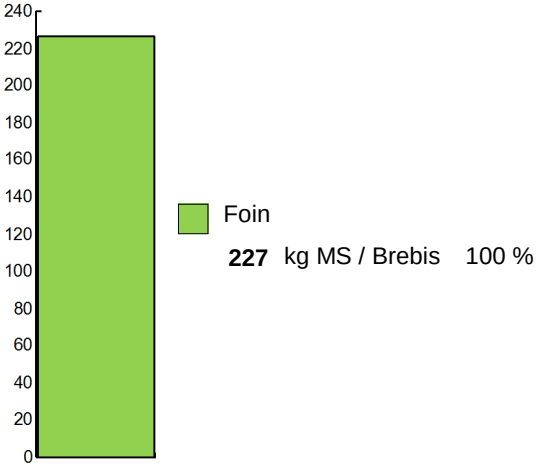

Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	kg MS /Brebis	Ares /Brebis
Foin	92.0	2.8	227	8.2
1° coupe non déprimée	71.0	3.0		
2° coupe	21.0	2.0		

LE CHEPTEL

Le troupeau d'environ 1 100 brebis Mérinos d'Arles est en croisement avec des béliers Ile de France afin d'améliorer la conformation des agneaux. Environ 150 agnelles de renouvellement sont achetées en fin d'automne.

Il y a 4 périodes d'agnelages assez équilibrées pour répartir les ventes selon les besoins :

- Février/10 Mars
- Avril/10 mai
- Septembre / 15 octobre
- Décembre

Quelques tardons sont montés en alpage au printemps, permettant un ajustement entre le nombre d'agneaux nés en avril et les besoins en agneaux finis pendant l'été.

LE TROUPEAU OVINS VIANDE

Effectif Moyen Présent (EMP) **1 125** — Atelier ovins viande 168.8 UGBO **100 % du total UGB**
1 080 brebis primées — 71.0 ha SFPO

1 150 Femelles destinées à la reproduction
dont 0 épongées
1 000 Mises bas
1 207 Agneaux nés
300 Agneaux morts
907 Agneaux élevés

Nombre et race des brebis
1 125 Merinos d'arles

Nombre et race des béliers
12 O.I.F

Performances de reproduction

Taux de mise bas	87 %
Taux de femelles épongées	0 %
Taux de prolificité	121 %
Taux de mortalité agneaux	25 %
Taux de productivité numérique	**79** %
Taux de première mise bas	16 %
Taux de mortalité adultes	%

Répartition des agnelages

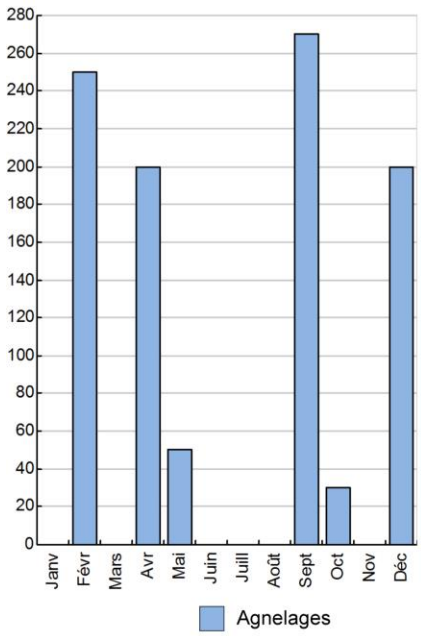

Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Signe qualité	Poids /tête		Prix € unitaire	/tête
Ventes					
964 Agneaux lourds	VD	16.0	kgc	11.50	184
90 Brebis de réforme		28.0	kgc	4.56	128
Achats					
148 Agnelles pour reproduction		45.0	kgv	2.00	90
84 Agneaux lourds		35.0	kgv	3.07	108
6 Béliers pour reproduction		70.0	kgv	8.21	575

Prix moyen des agneaux (y compris reproducteurs) **184** €/tête
hors reproducteurs : - Poids 16.0 kgc/tête
- Prix 184 €/tête
- Prix au kilo 11.50 €/kg

Résultats technico-économiques

Productivité numérique /EMP	**82**	%	Fourrages stockés	227	kg MS/EMP
Productivité pondérale /EMP	13.2	kgc	Achats de fourrages	2	€/EMP
Chargement apparent (EMP)	15.9	/ha SFPO	Frais d'estive	2	€/EMP
Production brute de viande vive	29 400	kgv	Concentrés :	87	kg/EMP
26 kgv/EMP	174	kgv/UGBO	dont prélevés	71	%
			Prix unitaire	274	€/t
			Coût du concentré	24	€/EMP
			Solde sur Coût Alimentaire	**125**	€/EMP

Marge brute atelier

154 590 €
137 €/EMP
916 €/UGBO
2 177 €/ha SFPO

TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION

La totalité des agneaux est vendue en circuit court. L'exploitation dispose d'un atelier de découpe et d'un point de vente à côté de l'exploitation permettant la vente au détail, à destination des touristes et des locaux. De plus, le GAEC a mis en place des livraisons pour des restaurateurs, mais également pour des particuliers de la Côte d'Azur. Pour ce faire, l'exploitation a recours à du travail à façon.

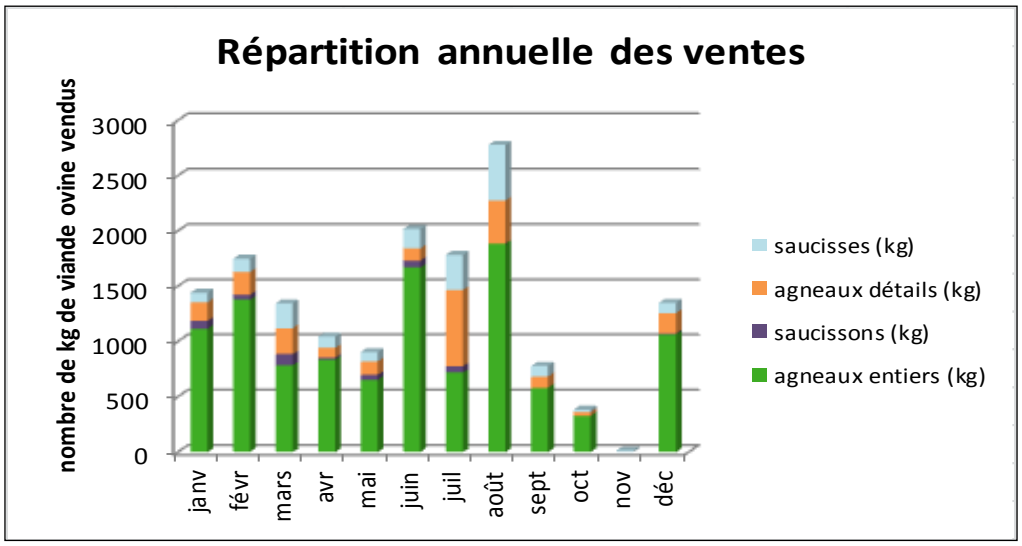

SURFACES DISPONIBLES

L'exploitation est autonome en fourrage et céréales, en disposant de 70 ha de SFPO, 15 ha de céréales et 8 ha de parcours utilisés au printemps avant l'alpage.

En période estivale, le troupeau est réparti sur 2 alpages à proximité de l'exploitation (transhumance à pied).

Les agnelles et des brebis vides vont en transhumance hivernale de décembre jusqu'à fin juin, dans le Var pour libérer de la place en bâtiment et libérer de l'astreinte.

En zone de montagne, le poids des stocks (39%) est important, et la transhumance hivernale permet de les limiter (14%). Le poids du pâturage sur parcours de demi-saison est relativement faible (9%), de même que sur les prairies (12%). En effet, la production des prairies est surtout utilisée pour la constitution des stocks pour la période hivernale. La contribution de l'alpage n'est pas négligeable (25%).

On peut remarquer que l'élevage est dépendant pour 40% de ressources extérieurs à l'exploitation (transhumance hivernale et estive).

Planning de pâturage

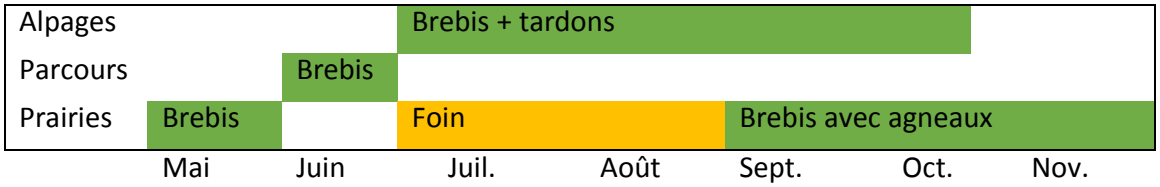

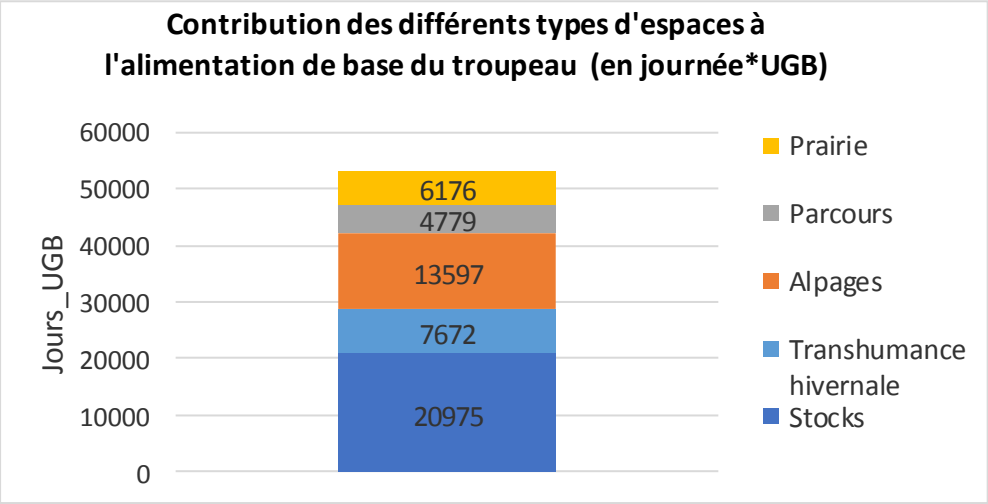

DE BONS RESULTATS ECONOMIQUES

Grâce à la vente directe, il y a une bonne valorisation des agneaux. La bonne productivité du troupeau permet d'obtenir en 2015 une marge brute par brebis de 137 € soit 2 177 €/ha de SFPO. Les charges de structures sont raisonnées par rapport à la taille de l'exploitation, permettant un EBE de 190 000€ et un revenu disponible de 138 400€.

Productivité	
Production équivalente d'agneaux (kgc)	13 696
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	4.00
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	**3 424**

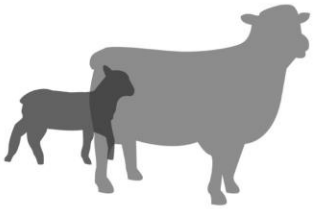

	€ / kg de carcasse d'agneaux
Coût de production total	**19.5**
Travail	6.3
Foncier et capital	1.2
Frais divers de gestion	1.4
Bâtiments et installations	2.2
Mécanisation	4.7
Frais d'elevage	1.9
Approvisionnements des surfaces	0.5
Alimentation des animaux	1.4

	€ / kg de carcasse d'agneaux
Produit total	**23.1**
Prix agneaux	11.5
Autres produits	1.1
Aides	10.5

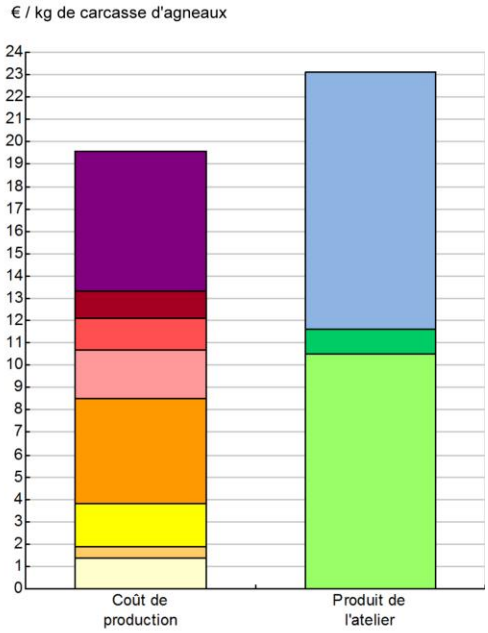

Approche comptable	
Coût de production €/kgc	19.5
Prix de revient €/kgc	7.9
Rémunération permise €/kgc	9.4
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2.43

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie	
Coût de fonctionnement €/kgc	17.7
Prix de fonctionnement €/kgc	6.0
Trésorerie permise €/kgc	11.3
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2.92

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
964 Agneaux lourds bergerie	100.0	16 kgc/tête	11.50 €/kgc	8.32 €/kgc	6.64 €/kgc

LES RESULTATS ECONOMIQUES

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 327 799 €

Ovins viande (61 % PB) 200 984

Ventes 192 046

964 Agneaux lourds Vente directe (16. kgc à 11.50 €)	177 428
90 Brebis de réforme (28. kgc à 4.56 €)	11 498
Laine : 2 400 kg à 1.30 €	3 120

Achats d'animaux -25 806

148 Agnelles pour reproduction (à 90. €/tête)	-13 320
84 Agneaux lourds (à 108 €/tête)	-9 036
6 Béliers pour reproduction (à 575 €/tête)	-3 450

Variation d'inventaire 6 394

Aides 28 350

Prime à la brebis : 1 080 têtes à 26.25 €	28 350

Surface fourragère (4 % PB) 12 078

Aides 12 078

Aides conversion bio SFP	12 078

Grandes cultures (3 % PB) 10 500

Ventes 10 500

Cession interne au troupeau : 700 q à 15.00 €	10 500

Produits non affectables (32 % PB) 104 237

Aides 104 237

Indemnité compens handicap	65 363
Aides découplées	38 874

CHARGES 137 837 €

Charges opérationnelles (19 % PB) 62 678

Troupeau (169 UGB ovins viande)	328	€/UGB	**55 312**
Concentrés	160	€/UGB	26 972
Transformation, commercialisation	101	€/UGB	17 031
Frais vétérinaires	19	€/UGB	3 256
Pensions et frais d'estives	15	€/UGB	2 540
Frais d'élevage	14	€/UGB	2 420
Travaux par tiers animaux	12	€/UGB	1 978
Taxes animales	7	€/UGB	1 116
Surfaces fourragères (79 ha SFT : dont 71 ha SH, 8 ha SP)	40	€/ha	**3 160**
Semences et plants	23	€/ha	1 800
Engrais et amendements	17	€/ha	1 360
Productions végétales (15 ha GCU)	280	€/ha	**4 206**
Engrais et amendements	239	€/ha	3 586
Semences et plants	41	€/ha	620

Charges de structure (23 % PB) 75 159

(hors amortissements et frais financiers)

Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	240	€/ha ST	22 541
Foncier	65	€/ha ST	6 135
Matériel	228	€/ha ST	21 461
Bâtiments et installations	32	€/ha ST	2 965
Autres charges	235	€/ha ST	22 057

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (58 % PB) 189 962 € — 63 321 €/UMO (3. UMO exploitants)

Annuités (27 % EBE) 51 551 €

Remboursement de capital	44 889
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	6 662

Frais financiers court terme (CT) 0 €

Amortissement 67 410 €

Matériel	459	€/ha	43 156
Bâtiments et installations	144	€/UGB	24 254

Frais financiers (LMT et CT) 6 662 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT 138 411 € — 46 137 €/UMO

RESULTAT COURANT (35 % PB) 115 890 € — 38 630 €/UMO

Total actif hors foncier 713 222 €

237 741 €/UMO

Animaux	23 %	Bâtiments et installations	58 %
Matériel	0 %	Autres immobilisations	3 %

Valeur ajoutée nette (hors aides)	2 962 €/UMO
EBE hors foncier / actif hors foncier	27 %
Taux d'endettement hors foncier	59 %
Trésorerie nette globale	-245 408 €

LE TRAVAIL

Travail d'astreinte (travaux journaliers sur le troupeau et la commercialisation)

7 301 h de travail d'astreinte par an (réalisé à 63% par la cellule de base), soit en moyenne 4,2 h par associé. Le troupeau représente 2 806 h, soit 2,6 h par brebis.

Travail de saison : 415,5 jours/ an, dont 207,5 pour le troupeau. 108 j pour les cultures, 86 j pour la surface fourragère, et 14 j pour l'entretien du territoire.

Il est réalisé à 66% par les associés, 30% par des entreprises et salariés temporaires, et 4,5% de bénévolat et entraide.

Temps disponible calculé (marge de manœuvre en temps) : 797 h par an et par associés.

Il y a 177 jours de travail en période de pointe.

Lorsque les brebis sont au pâturage, le travail d'astreinte est diminué, et encore d'avantage lorsque les brebis sont en estive. Le mois de novembre est le plus calme, car il n'y a pas de vente d'agneau durant ce mois (point de vente fermé).

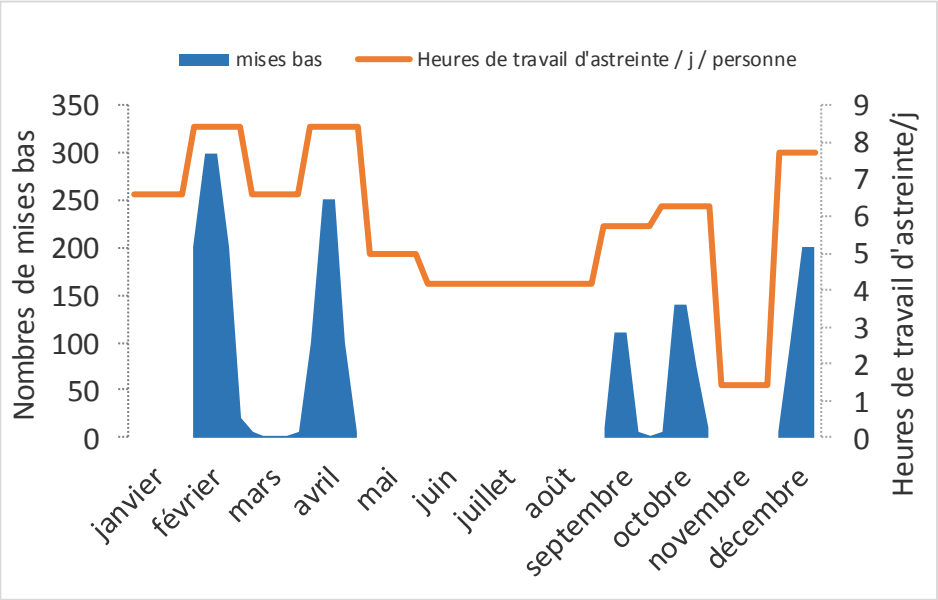

Tous les cas concrets du Casdar AgneauxBio

Ovin viande

1. Auvergne : Adapter l'engraissement des agneaux à l'herbe pour étaler les ventes sur l'année
2. Lorraine : Un système ovin bio économe basé sur la pousse de l'herbe
3. Limousin : Un élevage classique du Limousin avec une bonne valorisation de la surface fourragère
4. Centre : Un double troupeau bovin-ovin en zone herbagère avec une bonne valorisation de l'herbe
5. Pays de la Loire : Equilibrer ovins et cultures pour la souplesse et l'autonomie
6. Poitou-Charentes : Associer ovins et volailles pour valoriser une petite structure
7. PACA : Adapter son système à un mode de commercialisation en vente directe
8. Rhône-Alpes : en cours de réalisation

Ovin lait

9. Roquefort : Produire du lait de brebis en conciliant cohérence d'un système causse et manque d'autonomie fourragère
10. Pays Basque : Un élevage ovin laitier spécialisé avec vente d'agneaux en circuit long

En ligne sur www.itab.asso.fr

Pour en savoir +

Guide technique en ligne sur http://itab-asso.net/ovinsbio/
Ou accès depuis www.itab.asso.fr

Coordination
Catherine Experton : catherine.experton@itab.asso.fr
Vincent Bellet : vincent.bellet@idele.fr

Mise en page
Aude Coulombel (ITAB)

Mise à jour : juin 2016